



Comité DÉPARTEMENTAL
des échecs 35

Convocation à l'Assemblée Générale Extraordinaire du 4 novembre 2010

Le Comité Départemental des Echecs d'Ille-et-Vilaine tiendra une assemblée Générale Extraordinaire le jeudi 4 novembre 2010 de 20h à 20h30 à la Maison Départementale des Sports de Rennes, 13b avenue de Cucillé.

L'Assemblée sera invitée à ratifier la proposition d'évolution des statuts du Comité Départemental, tels que proposés le 22 septembre dernier (en annexe), et dont les principaux changements sont les suivants :

- Le Comité Directeur sera renouvelé par moitié tous les ans (article 13), contre un renouvellement global tous les quatre ans actuellement.
- Le Comité Directeur pourra démettre un de ses membres après plusieurs absences non justifiées (article 14).
- Il sera impossible pour un membre du Bureau d'être salarié du Comité Départemental (article 17).
- Le rôle des Commissions est précisé (article 20).
- Le document a été complètement ré-organisé pour une meilleure lisibilité.

Cet avis, diffusé sur le site web du Comité Départemental, par courrier électronique aux Présidents des clubs d'Ille-et-Vilaine et aux licenciés du département à travers la lettre d'information Echecs 35 Info n°11, tient lieu de convocation.

Conformément aux statuts actuels (article 41) :

- *L'assemblée générale ne peut modifier les statuts que si la moitié au moins de ses membres, représentant au moins la moitié des voix, sont présents ou représentés. Si ce quorum n'est pas atteint, l'assemblée est à nouveau convoquée sur le même ordre du jour, quinze jours au moins avant la date fixée pour la réunion. L'assemblée statue alors sans condition de quorum.*
- *Les statuts ne peuvent être modifiés qu'à la majorité des deux tiers des membres présents ou représentés, représentant au moins les deux tiers des voix.*



Comité DÉPARTEMENTAL
des échecs 35

Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire du 4 novembre 2010

Le Comité Départemental des Echecs d'Ille-et-Vilaine tiendra une assemblée Générale Ordinaire le jeudi 4 novembre 2010 de 20h30 à 22h30 à la Maison Départementale des Sports de Rennes, 13b avenue de Cucillé.

L'ordre du jour en sera le suivant :

- Approbation du PV du 28 avril 2010 (10 min.)
- Bilan financier (15 min.)
- Charte d'usage du domaine echecs35.fr (15 min.)
- Projets en cours (1h10)
- Vote de confiance (15 min.)
- Poste vacant au Comité Directeur (5 min.)

Cet avis, diffusé sur le site web du Comité Départemental, par courrier électronique aux Présidents des clubs d'Ille-et-Vilaine et aux licenciés du département à travers la lettre d'information Echecs 35 Info n°13, tient lieu de convocation.

La répartition des voix au sein de l'Assemblée Générale, conformément aux statuts actuels et d'après les statistiques de la FFE au 31 août 2010, est la suivante (*) :

Club	licences A	licences B	Voix
Betton Echecs Club	31	6	2
L'Echiquier Dinardais	6	39	2
Echiquier Domloupéen	57	11	4
Echiquier Guichenaï	31	8	2
Echiquier du Pays de Liffré	30	117	4
Olympic Club Montalbanais	26	9	2
Rennes Bréquigny Echecs	5	0	1
Echiquier Rennes - Les Longs Prés	10	0	1
Rennes Paul Bert	58	48	4
Haute Bretagne Echecs	48	67	4
L'Echiquier Vézinois	17	10	2
Echiquier Vitréen	30	50	3
Total	349	365	31

(*) sous condition que les clubs soient affiliés à la FFE pour la saison 2010-2011 à la date de l'Assemblée Générale Extraordinaire.